

Stage 17/3 Brevet de Sauveteur Secouriste du Travail

Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est un salarié de l'entreprise formé aux premiers secours et chargé par l'employeur de dispenser les gestes de premiers secours en cas d'accident du travail. Il s'agit d'une délégation de l'employeur en matière d'hygiène et sécurité du travail.

Pour ce faire le salarié sauveteur secouriste du travail doit avoir un brevet sanctionnant la formation du sauveteur secouriste du travail.

Objectifs

À l'issue de la formation le salarié doit être capable d'adopter une posture de préventeur et d'exécuter correctement les gestes de secours destinés à protéger la victime et les témoins. Il doit pouvoir alerter les secours d'urgence adaptés et empêcher l'aggravation de l'état de la victime tout en préservant son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

A qui s'adresse la formation

A tout salarié en capacité d'assumer la charge qui lui est dévolue.

Intervenant

Formateur agréé

Lieu de la formation

68 Bd Saint Marcel, Paris 75005

Dates

2 jours en continu 5 et 6 Octobre 2017 de 9H 30 à 12H 30 - 14H 00 à 18H 00

Coûts

Adhérents 600 € TTC déjeuner compris.

Bulletin d'inscription Stage 17/3

à adresser à IDICG - Chantal Richardeau - 68 bd Saint Marcel - 75005 Paris, avec le chèque de règlement libellé à l'ordre IDICG. La convention vous sera adressée par retour.

Nom	Prénom
Société / organisme	
Courriel de l'inscrit	
Fonction / service	
Adresse	
Code Postal	Ville 

Stage 17/3 Brevet de Sauveteur Secouriste du Travail

Rôle du sauveteur secouriste du travail dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise
(sensibilisation à la prévention des risques professionnels)

- ✓ Protéger
- ✓ De protéger à prévenir
- ✓ Examiner
- ✓ Faire alerter
- ✓ De faire alerter à informer
- ✓ Secourir :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime répond, se plaint de sensations pénibles et/ou la victime présente des signes anormaux
 - La victime répond, se plaint de brûlures
 - La victime répond, se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
 - La victime répond, se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas, elle respire
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas

Cas concret : évaluation à partir d'accidents du travail simulés permettant de répéter les écarts par rapport au comportement attendu du SST